

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 04084
Numéro SIREN : 818 520 611
Nom ou dénomination : Keys REIM

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2022 sous le numéro de dépôt 116537

KEYS REIM

Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros

Siège Social : 24, rue des Capucines – 75002 Paris

818 520 611 RCS Paris

(Ci-après la « **Société** »)

ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 31 AOUT 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 31 août, à 11heures,

La société **Keys Providers**, société par actions simplifiée, dont le siège social est au 24, rue des Capucines – 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 837 484 013 (« **l'Associé Unique** »), représentée par son Directeur Général, Monsieur Pierre Mattei, dûment habilité aux fins des présentes,

Agissant en qualité d'Associé Unique détenant la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Associé Unique a pris, conformément aux dispositions de l'article 32.4 des statuts de la Société, les décisions suivantes relatives à :

1. Désignation de Monsieur Bernard-LEBRAS, Administrateur de la Société
2. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

Désignation de Monsieur Bernard LEBRAS-, Administrateur de la Société

L'Associé Unique décide, conformément aux dispositions statutaires, de désigner Monsieur Bernard-LEBRAS, de nationalité française, né le 27 juin 1958 à Landivisiau, demeurant 19 passage Lathuille -75018 Paris, Administrateur pour une durée prenant fin jusqu'aux décisions statuant, en 2025, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Monsieur Bernard LEBRAS a fait savoir par avance à la Société qu'il acceptait le mandat d'Administrateur et qu'il n'était frappé par aucune mesure ni dispositions susceptibles de lui en interdire l'exercice.

Monsieur Bernard LEBRAS percevra, pour ses fonctions d'administrateur une rémunération annuelle de 25 000 euros, ainsi qu'une rémunération annuelle globale de 10 000 euros pour ses fonctions de membre du CACIR.

DEUXIEME DECISION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au Journal Spécial des Sociétés domicilié au 8 rue Saint Augustin – 75080 Paris cedex 02, afin d'accomplir tous dépôts et formalités, y compris par voie électronique, auprès du Tribunal de Commerce de Paris et où besoin sera.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte sous seing privé qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique de la Société.


Pierre Mattei (1 sept. 2022 08:24 GMT+2)

L'Associé Unique
Keys Providers
Représentée par Pierre Mattei